

HONORAIRES DE TRANSACTION

Avis de valeur avec mandat de vente gratuit
Avis de valeur sans mandat de vente 150,00 € TTC

Inférieur à 80 000 € : Forfait 6 000,00 € TTC
De 80 001 € à 100 000 € : 7% TTC
De 100 001 € à 300 000 € : 6% TTC
De 300 001 € à 500 000 € : 5% TTC
Au-delà de 500 001 € : 4% TTC

Pour favoriser l'aboutissement d'une transaction, les taux des honoraires ci-dessus indiqués peuvent être révisés en fonction des variations du prix net de vente.

Dans le cadre d'un mandat signé les honoraires comprennent :

- Prise du mandat, photos, vidéo
- La vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien
- Le calcul d'une éventuelle plus-value
- La publicité sur tous supports jugés utiles par l'agence.
- La recherche et rapprochement d'acquéreurs potentiels
- La vérification de la faisabilité d'un projet
- Les visites du bien
- La signature d'une offre d'achat avec aide de négociation
- L'assistance du compromis
- Les vérifications des obligations de l'acquéreur et la validité d'un financement
- L'assistance à l'acte de vente Selon l'article 94 décret N° 72-678 du 20 Juillet 1972

L'agence ne peut recevoir ni détenir aucun fonds effet ou valeur.

Carte professionnelle numéro : 3402 2018 000 031 234 délivrée par la CCI de l'Hérault.

HONORAIRE DE LOCATION

A la charge du propriétaire et du locataire, 10 € TTC par m2 de surface habitable.

- Visite du logement
- Création du dossier locataire
- Rédaction du bail

HONORAIRE ETAT DES LIEUX

A la charge du propriétaire et du locataire, 3 € TTC par m2 de surface habitable.

TVA au taux en vigueur de 20% incluse